

NOVEMBRE 2014

# Synthèse des débats organisés par la Fédération de l'Hérault dans le cadre des États généraux du Parti Socialiste

Les États généraux se sont organisés dans l'Hérault selon deux modalités :

- Contributions individuelles des militants via l'outil électronique proposé par le Parti ;
- Tenues de réunions thématiques dans les sections et de soirées débats à l'initiative de la Fédération.

Au total 6 soirées débats ont été organisées sur le département en l'espace de 3 semaines. La participation moyenne a été d'une trentaine de personnes avec une disparité importante selon les thèmes abordés.

Chaque soirée s'est déroulée sur une première séquence d'une heure avec deux experts, le plus souvent de la société civile et souvent simples sympathisants du PS. Ils ont apporté un éclairage et/ou un témoignage sur le sujet abordé en séance puis un temps conséquent était consacré au débat et échanges avec les participants. Le temps dédié au débat a toujours débordé car on a pu remarquer (sans surprise !) le fort intérêt des militants pour apporter leurs idées, leurs analyses en cette forte période d'interrogation sur la vie du parti et les orientations politiques du gouvernement.

Le présent document représente une synthèse des idées maitresses exprimées pendant les débats. Celles-ci sont présentées sous forme d'une liste de préconisations et recommandations dans un souci de simplicité et de pragmatisme.

Les États généraux tels qu'ils ont été proposés par le national n'ont pas toujours suscité un grand engouement chez les militants. C'est regrettable car cet exercice de démocratie participative, dans un contexte apaisé et une période plus sereine, aurait permis d'associer un plus large public et ainsi de répondre aux attentes maintes fois exprimées, de l'ensemble des militants.

Toutefois, les débats et les productions des États généraux dans l'Hérault ont démontré que les militants apprécient d'avoir de vrais espaces d'expression et de partage. Cela tend à démontrer que, même s'il s'agit d'une minorité, les militants socialistes héraultais restent très motivés pour contribuer à la définition des grands axes stratégiques et politiques de notre Parti, tout autant qu'à son mode de fonctionnement, tant au plan national que local.

Le présent document synthétique pourra être très utile dans la phase de préparation du congrès de notre Parti qui se tiendra dans moins d'un an après plusieurs séquences électorales qui s'annoncent particulièrement périlleuses pour notre Parti. D'autres rencontres sur ce même modèle pourront être organisées dans les mois qui viennent pour approfondir certaines questions soulevées ou aborder d'autres grands sujets qui intéressent les militants et sympathisants socialistes héraultais.

**Éric FARGEAS**

Pour le comité de pilotage des EG 34

# Adapter la société au vieillissement

## La question de la dépendance et du vieillissement est une priorité nationale.

Dans sa déclaration de principe, adoptée le 14 juin 2008 le Parti Socialiste plonge ses racines dans la tradition de l'humanisme il fait siennes les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, c'est pour cela que la prise en compte du vieillissement et de la dépendance doit-être une des priorités nationale.

Les chiffres sont éloquentes avec ❶ en prévision 5 millions de personnes de plus de 85 ans en 2050 contre 1,5 million aujourd'hui ❷ 86 à 88 % des personnes âgées de 80 ans et plus vivent à domicile, elles vieillissent dans de bonnes conditions, mais pour les autres ?

La mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA) est basée sur le bénévolat. Il faut apprendre à se décentrer de soi-même et donner aux autres.

Les débats ont permis d'aborder les points suivants, présentés sous forme de recommandations.

Selon, Charles-Augustin SAINTE-BEUVE « *vieillir est encore le seul moyen pour vivre longtemps* », mais, encore faut-il que la vieillesse nous permette de rester humain en bonne santé et sans handicap jusqu'à la fin de la vie et de mourir dans la dignité.

La majorité des personnes âgées vieillisse dans de bonnes conditions, mais pour les autres ?

- L'éducation nationale doit intégrer dans ses futurs programmes les valeurs d'humanismes et de solidarité intergénérationnelle.
- Les collectivités territoriales doivent se soucier d'évaluer préventivement les besoins des personnes vieillissantes et notamment des plus de 65 ans. Les institutions ont l'obligation de rendre la ville et les espaces publics accessibles à tous. (Loi du 11 février 2005).

## En matière d'emploi

- Les Conseils Départementaux doivent augmenter les accueils familiaux et sensibiliser la population à ce type d'hébergement.
- Il serait souhaitable de reconnaître le métier de « baluchonneuse » mais cela passera par une modification du code du travail.
- Une formation qualifiante pour le personnel travaillant dans les EPHAD est comme le fait de développer une approche humaine et empathique de la personne âgée.

## Pour le cas particulier de l'Hérault

- Beaucoup de places d'hébergements sont disponibles dans les hauts-cantons, alors que la demande est sur le littoral.
- À mettre en parallèle avec le fait que 40 à 50 ans sont nécessaires pour amortir la construction d'un EPHAD.

## La silver economy

- La *silver economy* semble ne s'intéresser qu'à ceux qui peuvent payer, elle ne répond pas au besoin des plus pauvres. La majorité des personnes âgées dépendantes sont des femmes avec des faibles revenus.
- Certains biens et services ne doivent pas relever du fonctionnement du marché quand ils concernent les droits essentiels (art. 6 du PS).



- En France, en 2050, la population atteindra 72 millions d'habitants. Près, d'un habitant sur trois aura plus de 65 ans.
- Il est important de consacrer la place des personnes âgées et reconnaître leur rôle dans la société.
- **Le droit au vieillissement ne peut pas être laissé au marché et nécessite l'intervention de la puissance publique.**

# Soirée débat

en présence d'Isabelle THIS-SAINT-JEAN,  
Secrétaire Nationale à l'enseignement supérieur  
et à la recherche

Après une intervention sur les sujets d'actualité très complète d'Isabelle THIS-SAINT-JEAN, le débat avec la salle a permis de pointer les points cruciaux suivants :

- L'autonomie des universités est très relative puisqu'elle ne permet pas de réaliser des améliorations quand on a l'ambition d'en faire. Il faut accroître l'autonomie des universités, notamment en leur donnant les moyens financiers et sans mettre les établissements en concurrence.
- Le CIR (Crédit Impôt Recherche) n'est pas évalué comme il devrait l'être et ne crée pas d'emplois de chercheurs à hauteur des milliards de déductions fiscales (6 milliards en 2014) réalisées. Pourquoi le CIR n'a-t-il pas engendré une hausse significative des investissements en R&D ? Le CIR s'est avéré sans aucun effet incitatif pour les investissements dans la recherche et doit être plafonné (il atteint 6 milliards d'€ en 2014). Il devrait être réorienté vers les PME et les entreprises de taille intermédiaire et être conditionné à une croissance de l'emploi.
- Les personnels de l'ESR ont le plus souvent intégré qu'ils devaient aller vers des actions de valorisation, même si toutes les disciplines n'ont pas vocation à aller vers la valorisation industrielle. Les dépôts de brevet augmentent de façon importante dans les organismes, alors que le coût engendré pour le dépôt de ces brevets et leur défense est prohibitif et que les SATT ne règlent pas ce problème.
- Il paraît contreproductif d'opposer les classes préparatoires aux grandes écoles, les IUT et STS aux universités.
- Dans le contexte actuel de très grosses difficultés de l'ESR, une solution serait de simplifier le mille-feuille qui le caractérise, ce qui permettrait de dégager des moyens immédiatement : ❶ S'interroger sur l'ANR et réintégrer les appels d'offres et Investissements d'avenir (Idex par exemple) dans les organismes, EPSCP, EPIC etc... ❷ L'AERES, créée en 2006 fonctionne toujours malgré sa suppression. L'évaluation des Unités Mixtes de Recherche doit être redonnée à ces organismes ou établissements de tutelle.
- Les revues scientifiques se multiplient au profit d'éditeurs peu scrupuleux. La France pourrait mutualiser les abonnements à ces revues au niveau national et ainsi réaliser des économies (l'« open access » n'a d'ouvert que le nom et n'est donc pas la solution).
- Pour que la France améliore ses résultats aux appels d'offre de l'UE (même si elle est actuellement 3<sup>ème</sup> *ex-aequo* avec l'Allemagne aux appels d'offre de l'ERC), il est important de lui en donner les moyens et d'aider les chercheurs et enseignants-chercheurs à répondre plus largement aux appels d'offre de l'UE (comme de l'ANR d'ailleurs). L'aide via des « ingénieurs Europe » n'est pas suffisante. Il faudrait étendre des moyens et des aides dans les laboratoires.
- Les établissements privés qui reçoivent des aides de l'État (dont il convient de rappeler que les frais d'inscription sont libres), contribuent à mettre les établissements publics en concurrence (leurs frais d'inscriptions sont fixés par l'état) de façon illégitime.
- L'emploi scientifique des jeunes chercheurs : à titre d'exemple, le CNRS a perdu plus de 800 emplois statutaires depuis 2002. Les universités ont gelé des emplois de titulaires par centaines à cause de l'insuffisance des dotations ministérielles et l'effort de recherche du privé est trop faible. Les comparaisons internationales (OCDE) montrent qu'en 10 ans, l'effort de recherche français par rapport au PIB a stagné (<http://snscs.fr/Dernieres-statistiques-de-l-OCDE-1>). Ainsi, la recherche publique s'en trouve profondément affaibli tandis que le retard pris par la recherche industrielle et l'innovation a largement contribué au délitement de l'appareil productif français, au déficit du commerce extérieur et au niveau élevé de chômage. Il faut absolument définir un plan pluriannuel de l'emploi scientifique en France.

L'effort total de la France en matière de recherche (publique et privée) représente 2,26 % du PIB en 2012, soit pratiquement le même chiffre qu'en 2002 (2,23 %), ce qui lui confère une quinzième place mondiale. Plus encore, c'est le creusement des écarts avec les pays de tête qui est inquiétant. Déjà 8 pays ont dépassé les 3 % du PIB et deux les 4 %.

**Il faut donc se donner pour objectif modeste d'atteindre 3 % du PIB pour la recherche d'ici à 10 ans.**

# PME, artisanat, économie sociale et solidaire — Comment la gauche peut-elle aider à créer des emplois ?

Les grandes entreprises représentent 30 % des emplois, 22 % des emplois dans les entreprises de taille intermédiaire et 28 % dans PME (moins de 250 salariés). Le secteur de l'économie sociale et solidaire compte pour 10 % de l'emploi et a contribué à créer ces dix dernières années 23 % d'emplois nouveaux contre 7 % pour l'économie traditionnelle. Quels sont les problèmes actuels et quelles pistes pour aider ces structures à créer de l'emploi ?

## Amélioration des structures ou des parcours

- Renforcer et promouvoir l'apprentissage, excellent moyen d'insertion, qui ne décolle toujours pas
- Doter Pôle Emploi de vrais moyens, offrir aux chômeurs un accompagnement personnalisé et efficace comme celui offert par de plus petites structures (échec fusion ANPE Assedic)
- Concrétiser la sécurisation des parcours professionnels et démocratiser la formation continue
- Maintenir les emplois aidés : maintien du contact avec le monde de l'emploi

## Durée légale du temps de travail

- Relancer le débat sur la durée légale du temps de travail. Ex : la journée de 6 h est proposée, contributions de militants en ce sens et études internationales la préconisent.

## Aides aux entreprises — pas d'hostilité par principe à l'effort consenti mais :

- Cibler les destinataires des aides : pour les entreprises ou secteurs d'activité susceptibles de créer de l'emploi. L'argent public ne doit pas bénéficier à la rémunération des actionnaires !
- Moduler l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation du bénéfice : dividendes des actionnaires ou investissement dans l'entreprise. Proposé pendant la campagne, pas appliqué.

- Quelles contreparties ? Pas nécessairement en terme de création d'emplois, mais occasion d'exiger des contreparties sur le dialogue social et de renforcer la représentation et la participation des salariés

## Soutien aux PME

- Renforcer la part allouée aux PME dans la commande publique
- Créer/renforcer des structures permettant la « chasse en meute » des PME : renforcer leurs forces à l'export. Positivité, marques ombrelles, incubateurs d'entreprises (politique Région Languedoc-Roussillon et Agglo Montpellier positives).

## Économie sociale et solidaire (ESS)

- Conforter les pratiques de cette forme d'économie car les pratiques portées par ce secteur : de réinvestissement des bénéficiaires, participation des salariés à la gouvernance = celles de la gauche
- Soutenir l'application de la loi ESS (« Hamon » de 2013) : allier performance économique et utilité sociale.
- Veiller à ne pas déstabiliser le tissu associatif par baisse de dotations pour cause d'économies budgétaires : effets immédiats = destruction d'emplois. Message catastrophique pour un électorat très ancré à gauche.

Écho à Manuel VALLS devant le MEDEF :

« **Nous, socialistes, aimons l'entreprise. Mais l'entreprise socialement responsable** ».

# Les institutions — Démocratie représentative/démocratie participative

Qualifié de système légitimant les élus (pensée de Bernard MANIN) et à la fois comme le système d'organisation sociale le moins mauvais (écrits de Karl POPPER), notre démocratie représentative est aujourd'hui examinée sous plusieurs loupes. Du taux d'abstention des dernières élections européennes (56 %) aux nouvelles formes de revendications, voire de radicalisations (barrage de Sivens/Notre Dame des Landes), notre système démocratique semble avoir perdu de sa cohérence. En effet, tout se passe comme si les citoyens ne croyaient plus en la démocratie. S'agit-il d'une crise de régime ? Nos institutions doivent-elles et peuvent-elles évoluer ?

Il est urgent de s'interroger sur les questions relatives à la dépréciation du statut des élus, le renouveau réel des partis politiques à tendance populiste et extrémiste, l'émergence de listes électorales dites citoyennes et leur immixtion dans le jeu politique local, les questions liées à la parité et la représentation sociale, les méthodes et outils sondagiers qui biaisent la pratique de la démocratie, et enfin les effets de la presse dite people qui joue dans la manipulation de l'expression et les perceptions de l'opinion publique, etc.

Le débat de cette soirée a permis de faire ressortir quelques idées forces sur cette question cruciale.

- Il est urgent d'élargir la représentation aux catégories sous représentées : tirage au sort, proportionnelle, usage du referendum (mais attention au plébiscite) et faire évoluer le comportement des élus (obligation de compte rendu de mandat).
- Il convient de développer la démocratie participative sous toutes ses formes (conseils de quartier, conseils citoyens, budgets participatifs, etc.), mais attention aux dérives comme lobbys, et groupes organisés qui instrumentalisent le débat, en tenant à l'écart les exclus de la parole et de la participation. Il convient de veiller particulièrement au maillage des réseaux, à l'interactivité, à la formation et à l'information des participants, à la prise en compte de l'expertise des citoyens.

- On peut recommander de s'atteler à réactiver ce qui existe déjà, et ne pas créer des structures qui isolent les citoyens dans une catégorie (jeunes, par ex) mais aller vers la mixité sociale et générationnelle. Etre souple et accepter l'informel, mais institutionnaliser ce que l'on veut pérenniser.
- Conditions de la réussite : bien poser en amont ce qu'on attend de la participation, être attentif aux conditions dans lesquelles elle se déroule: qui parle, où, à quelle heure? Enfin ne pas oublier que les militants sont d'abord des citoyens. Cette démocratie rénovée doit s'exercer aussi dans le parti, et à l'extérieur, les militants doivent participer activement à la vie associative et syndicale.

Une démarche **démocratique** qui nécessite l'existence de dispositifs et de procédures qui permettent une plus grande **implication des citoyens dans la vie politique** et **d'accroître leur rôle dans les prises de décision.**

Démocratie participative et représentative ne s'opposent pas, elles s'articulent et se renforcent mutuellement.

Attentes des participants : comprendre ce que cela a réellement apporté aux collectivités qui s'en sont saisi ; faire en sorte que cette notion soit aussi prise en compte dans le fonctionnement des différentes instances du parti socialiste, jugé aujourd'hui trop centralisé dans son fonctionnement et pas assez tourné vers ses sympathisants.

Enfin, il n'y a donc pas d'adhésion « par principe » à la démocratie participative mais plutôt une recherche pragmatique de ce qu'elle peut apporter dans la gouvernance des collectivités gérées par des socialistes. Quant au fonctionnement du PS, il s'agit également de saisir de cette méthode afin de le rendre plus ouvert et donc plus en phase avec notre électorat.

# Développement Durable, Développement Soutenable ?

Dans le cadre du processus consultatif et participatif des états généraux du Parti Socialiste, la Fédération de l'Hérault a souhaité organiser une soirée débat sur le thème croissance, la social écologie et la sécurité alimentaire.

Deux conférenciers, issus de la société civile choisis pour leur expertise dans le domaine de l'environnement et du développement durable, ont participé à cette réunion. Ceux-ci ont partagé leurs visions du concept de développement durable avec la salle.

Les propositions suivantes ont été retenues au cours du débat :

- Promouvoir une consommation responsable soucieuse des trois piliers du développement durable : viable, équitable et vivable.
  - Favoriser les clauses d'insertion dans les marchés publics.
  - Mettre en avant les circuits courts niveau local mais aussi régional en intégrant si possible une monnaie locale.
  - Changer le regard sur notre consommation en particulier passer de l'état de consommateur passif en « consomm'acteur » en essayant de se soustraire au dictat de la publicité et des campagnes de communication.
  - Profiter des immenses défis qui se profilent devant nous pour modifier notre référentiel de bien-être. C'est à dire adopter une démarche éco responsable en privilégiant dans l'ensemble de nos actes une démarche de modération et de sobriété.
  - Adopter d'autres indicateurs de richesses, plus significatifs, que ceux basés sur l'échange marchand tel que le PIB.
  - Favoriser les déplacements et la mobilité durable sur l'ensemble du territoire par la mise en place de réseaux de transport en commun par la route ou par le rail.
  - Lutter par tous les moyens contre la précarité énergétique. Dans cet ordre d'idées, la mise en place dans la loi de transition énergétique, d'un chèque énergie sous conditions de ressources, applicable à toutes les formes d'énergie (électricité, gaz, fuel charbon, bois) est une réelle avancée sociale.
  - Changer nos référents et nos références parce que notre modèle est mortifère. Croire à une possibilité de croissance infinie dans un monde fini est une erreur fondamentale voire une aberration intellectuelle.
- Mutualiser nos savoirs dans une logique désintéressée de partage qui devrait permettre une plus grande ouverture aux autres. Les échanges marchands ne sont pas une fin en soi.
  - Tirer parti des expériences réussies et faire confiance aux citoyens pour développer des modèles alternatifs.

Être acteur de nouvelles solidarités de type Nord-Sud, aider fortement les pays en voie de développement ; à terme cette stratégie ne peut être que gagnante :

- Deux milliards de personnes dans le monde souffrent aujourd'hui de carences alimentaires graves, dont les trois quarts sont des paysans, et plus de 800 millions d'individus sont encore sous-alimentés. Pourtant, l'agriculture mondiale n'a jamais autant produit et la production moyenne suffirait à couvrir les besoins de la planète. Ce contexte, paradoxal et préoccupant, est de plus complexe car les situations de malnutrition ne se superposent plus au simple clivage entre pays riches et pays pauvres. Face à cela quel modèle agricole au plan national et mondial voulons-nous ? Pourquoi la France n'assume que timidement sa place qui lui reviendrait naturellement de par son histoire et son poids économique dans ces grands défis mondiaux.
- Pourquoi ce débat n'est-il pas plus ouvert ? Il devrait être abordé dans sa dimension globale et dans toute sa complexité, avec divers publics et experts : responsables politiques, société civile, économistes, sociologues, anthropologues, géographes, nutritionnistes et écologues....
- L'alimentation au-delà du fait essentiel de se nourrir et de couvrir les besoins d'entretien, est un fait structurant des sociétés que les crises alimentaires contribuent à déstabiliser, tant au Sud qu'au Nord. La mise en œuvre d'une véritable politique alimentaire apparaît comme un des volets indispensables à la cohérence des politiques agricoles et agro-alimentaires, afin de satisfaire les besoins des quelques neuf milliards d'hommes qui pourraient peupler notre planète en 2050.
- Quel modèle alimentaire voulons-nous pour les français, le modèle agro-écologique du ministre LE FOLL est une approche intéressante mais qui ne doit pas être exclusive.

Citation de Martin LUTHER KING Jr. en guise de conclusion : « **Il faut nous aimer comme des frères ou nous préparer à périr comme des imbéciles** »

# Quelle place pour la culture dans la société et dans l'existence ?

## Comment la rendre accessible au plus grand nombre ?

### Quels sont les instruments collectifs qui le permettent ?

Faisant suite aux interventions de deux experts et sur le sujet, un large débat s'est ouvert avec la salle.

Une politique culturelle de gauche est une politique qui lutte contre les inégalités et les discriminations sur les origines sociales et les origines territoriales. Il faut donc :

- Promouvoir l'intervention d'une politique publique car la mercantilisation et l'industrialisation de la culture ne pourraient que produire quelque chose qui ne serait pas à la portée de tous les citoyens et serait insatisfaisant dans son contenu, et que le marché ne peut pas fournir des biens culturels dans des conditions satisfaisantes.
- Assurer l'accès du plus grand nombre à la culture, ce qui fait l'objet de nombreux débats sur les méthodes d'appréhension du problème : pour la gratuité ou la non gratuité d'un spectacle, pour la mobilité des intervenants et des artistes en les sortant de leurs lieux habituels de diffusion.
- Donner aux collectivités territoriales un rôle non contestable pour impulser, soutenir un maximum d'initiatives en ce qui concerne le maillage du territoire et pour développer l'idée que l'objet culturel, au-delà de son périmètre patrimonial, est d'intérêt général.

- Provoquer l'intérêt d'un public non initié, attirer son attention, l'éduquer à porter un autre regard, lutter contre l'idée qu'il y aurait une fatalité à réserver la culture à une élite.
- Préserver la place de l'artiste qui doit, quels que soient les modes de financement et les commanditaires d'une œuvre, conserver plus d'indépendance dans la gestion du contenu, de son propos artistique et de son contact avec le public. Son statut en dépend étroitement.

La culture est un outil de développement économique, un outil d'intégration sociale et d'émancipation individuelle.

En guise de conclusion deux citations qui se complètent, la première de George FRÊCHE, la seconde de Martine AUBRY :

**« La culture à quoi ça sert ? Vous l'aurez compris, ça ne sert à rien, donc c'est fondamental ! »**

Et **« La culture ça ne sert à rien, tout comme l'amour. »**



# Remerciements

Aux intervenants bénévoles qui ont contribué à apporter des éléments d'informations et de débats au cours de nos soirées :

- **Nadine COTTET**, chargée de mission participation citoyenne, Direction de la démocratie, de la citoyenneté et des territoires, Ville de Paris
- **Sylvie De BEARN**, Chargée du suivi du schéma gérontologique au département de l'Hérault, coordinatrice du comité départemental des retraites et des personnes âgées, Secrétaire Fédérale du Parti Socialiste de l'Hérault chargée des questions de société
- **Bruno DREVET**, Architecte-Gérontologue, Dirigeant à la retraite de la Fédération des organismes HLM, Référent pour l'adaptation des logements
- **Bernard HUBERT**, Directeur de recherche Emérite Inra, Directeur d'études EHESS
- **Michel MIAILLE**, Professeur émérite de droit et de sciences politiques de l'Université de Montpellier 1, ancien directeur de l'UFR AES (Administration Économique et sociale)
- **Emmanuel NEGRIER**, Directeur de recherche CNRS en science politique au CEPEL, Université de Montpellier 1, spécialiste des politiques culturelles
- **Michel PIEYRE**, Président de Convergence 34 Réseau Ressourcerie
- **Olivier RIVES**, Directeur général de COEPTIS (École coopérative de management, destinée à former des dirigeants et cadres de l'économie sociale)
- **Henri ROUILLEAULT**, Administrateur de l'INSEE, responsable fédéral du PS
- **Sabine SCHURMANN**, Adjointe au maire de la ville de Frontignan, déléguée à la culture et aux jumelages, vice-présidente de la commission culture et festivités
- **Isabelle THIS-SAINT-JEAN**, Secrétaire Nationale à l'enseignement supérieur et à la recherche Parti Socialiste.

Et la participation de **Myriam El KHOMRI**, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Politique de la ville.

Aux membres du comité de pilotage des EG 34 :

- **André ALONZO**
- **Loïc COMTET**
- **Sébastien COTE**
- **Yaré DIAGNE**
- **Éric FARGEAS**
- **Alain MANTHEGETTI**
- **Véronique MAUROY**
- **Sylvie SABOURET**
- **Ghislaine SEGUINOT**

À ceux qui nous aidé de façon plus ponctuelle dans la réalisation de cette opération :

- **Boris BELLANGER**
- **Stéphanie BLANPIED**
- **Yvan GORONESKOUL**
- **Dénango NIANG**
- **Henri ROUILLAUT**

Et à ceux qui auraient pu nous à aider dans la réalisation de cette opération collective.